31/12/2021

Fonds de droit français

GROUPAMA ETAT MONDE

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 11

5. Certification du commissaire aux comptes 19

6. Comptes de l'exercice 24

7. Annexe(s) 54

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ETAT MONDE

Part M, D - Code ISIN : FR0013060134

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé.

Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB- selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. La stratégie d'investissement du fonds repose sur plusieurs axes :

- L'allocation pays et le directionnel taux : le pilotage de l'allocation pays et de la sensibilité du portefeuille permet de se positionner sur les courbes de taux des différents pays de l'univers d'investissement, à partir du scénario macroéconomique central et d'éléments de valorisation, de flux . En fonction de son anticipation sur l'évolution des taux, le gérant prend des positions soit à l'achat, soit à la vente, sur les taux et sur les spreads entre les pays.
- La sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs (Etat, agences, supranationaux…) et de titres.
- La diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux, des obligations indexées sur l'inflation, des devises et des obligations émergentes.
- La prise en compte de critères ESG.

L'univers d'investissement ESG de l'OPCVM est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le gérant a la latitude pour exposer l'OPCVM sur un panier de devises autres que l'euro. Néanmoins, le risque de change est limité à 20% de l'actif net de l'OPCVM.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 4 et 12.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place des stratégies d'arbitrages, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Autres informations : Les critères ESG contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition aux risques de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

11 février 2021

- Mise à jour des performances 2020 ;
- Mise à jour des frais courants suite à la clôture de l'exercice fin décembre 2020.
- Mise à jour réglementaire *Disclosures* ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088), impliquant l'introduction des risques de durabilité.

10 mars 2021

- Mise à jour règlementaire *Disclosures* ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088) (fonds catégorisation « article 8 »).

31 décembre 2021

- Intégration des critères ESG dans la stratégie d'investissement, en conformité avec les exigences AMF (catégorie 2), SFDR (article 8) et taxonomie ;
- Changement de dénomination de l'indice Barclays Global Aggregate Treasury (couvert en Euro) qui devient l'indice Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

3. RAPPORT DE GESTION

31/01/2021

Le mois de janvier aura été particulièrement ambivalent. D'un coté la vaccination de masse a débuté, charriant la promesse d'un retour à de jours meilleurs ou tout du moins, à une certaine forme de normalité ; de l'autre, des variants plus contagieux et potentiellement plus mortels ont poussé le monde à se confiner de nouveau. Dans cet environnement, les marchés ont alterné confiance, et doute. Confiance en début d'année avec des spéculateurs qui anticipaient déjà un changement de braquet de la Fed, envoyant les taux longs à des plus hauts depuis mars, convaincus que les privations des derniers mois allaient se transformer en nouvelles années folles. La prise du sénat ensuite par les démocrates a donné les coudées franches à l'administration de M. Biden pour négocier un nouveau plan de relance de près de 10% du PIB ce qui a eu pour résultat de faire bondir les anticipations d'inflation. Doutes enfin lorsque les vaccins se sont montrés moins efficaces sur les nouvelles souches et que celle-ci se propageaient bien plus rapidement, supplantant les variantes « classiques ». BCE, FED, BoE ont réaffirmé que les temps ne seraient pas à la complaisance et qu'elles restaient déterminées à accroitre leurs politiques monétaires si nécessaires. La BCE a même laissé entendre que toutes les options restaient disponibles dont la baisse de taux afin de parer à tout emballement des taux longs. En Italie, le gouvernement est tombé sur fonds de mésentente avec le parti de M. Renzi. La volatilité sur l'émetteur est restée malgré tout contenue, la probabilité d'élections restant faible et le put BCE efficace. Et puis qui voudrait aujourd'hui vendre à découvert un actif alors que le mois de janvier aura été marqué par les attaques coordonnées inédites d'investisseurs individuels contre une partie de la communauté des hedge funds ? Ces derniers, vendeurs de titres sur le marché action américain et européen ont essuyés des pertes historiques. Enfin, le mois de janvier aura été marqué par la seconde procédure d'Impeachment contre M Trump pour avoir appelé une foule en colère à marcher sur le Capitole. Au cours du mois, les taux longs ont progressé de 17bps à 1.07% aux E-U, de 6 bps à -0.53% en Allemagne et de 12 bps à 0.65% en Italie. Les points morts d'inflation à 10 ans ont progressé d'une dizaine de bps. Sur le mois, nous avons réduit la duration via l'Italie et les US, réexposé le portefeuille aux points morts européens et augmenté l'exposition à la Chine.

28/02/2021

À la suite de la démission de l'ancien Premier Ministre G. Conte, le Président italien a demandé à l'ancien président de la BCE Mario Draghi de former un gouvernement et d'éviter ainsi des élections anticipées. Si ce nouveau gouvernement se maintient d'ici août prochain, il bénéficiera de la clause de « non-dissolution » durant les six mois précédents les élections présidentielles de janvier 2022 et pourrait même se maintenir jusqu'à la fin de la législature prévue en mai 2023. Composé de technocrates pour les postes clés et d'un savant dosage d'équilibre politique pour les autres maroquins, le nouveau gouvernement a su rassurer ses partenaires et les marchés financiers. Aux États-Unis, les ventes au détail ont bondi de 6.0% en janvier, ce qui est l'une des plus fortes hausses historiques sur un mois après celles observées en 2020. Ce fort rebond de la consommation est à mettre en relation avec le plan de soutien de décembre 2020 comportant une distribution de chèques aux ménages pour 170 milliards USD, soit 0.8% du PIB (environ 600 USD par individu éligible). Malgré cela, dans les Minutes du FOMC les banquiers centraux ont conclu à la nécessité de maintenir des conditions monétaires très accommodantes au regard des données d'emploi et d'inflation encore éloignées des cibles de la Fed. Cependant, ces Minutes révèlent aussi une tonalité moins « colombe » : la perspective de moyen terme sur l'économie américaine s'est améliorée grâce au processus de vaccination et aux deux impulsions budgétaires consécutives ; dans l'ensemble, les banquiers centraux considèrent que la balance des risques sur l'inflation est désormais symétrique ; enfin, les considérations de stabilité financière sont plus présentes pour certains qui notent une valorisation des actifs risqués élevée alors que l'endettement des entreprises est très important. Dans ces conditions, les taux ont globalement monté sur le mois passant de 1.07% à 1.40% et de -0.52% à -0.26% respectivement pour les 10 ans US et allemand. Les actifs risqués ont, dans un premier temps, surperformés en février notamment le spread 10 ans Italie contre Allemagne et les primes de risque crédit avant de s'écarter sur la fin du mois du fait de la remontée rapide des taux d'intérêt. Le portefeuille a bénéficié de son allocation pays, tant à l'international qu'au sein de la zone euro et de la réduction de sa duration en cours de mois. La pentification des courbes sur le segment 2-10 ans à en revanche atténué sa performance.

31/03/2021

Même si une date de sortie de crise semble difficile à pronostiquer, une issue à la situation sanitaire semble aujourd'hui se dessiner. Le déploiement des vaccins est mené à un rythme soutenu, principalement aux Etats-Unis et dans un certain nombre de pays européens. La situation sanitaire semble donc s'améliorer, malgré le retour de mesures de restrictions dans certains pays tels que la France, l'Allemagne ou l'Italie afin d'endiguer une 3ème vague liée au variant anglais (aujourd'hui 20% des infections aux US et plus de la moitié des infections des principaux pays de l'Union Européenne). Au-delà du plan strictement médical, la reprise économique semble également plus rapide qu'attendue par les analystes. Aux Etats-Unis, nous avons assisté à une hausse importante des créations d'emploi (+916k) fin mars, principalement due à une diminution des restrictions liées à la Covid, et un indice ISM Manufacturier qui s'établit à 64.7. En zone Euro, les PMI, ont également enregistré une forte croissance avec un PMI Composite en zone Euro à 52.5 et un PMI

Manufacturier atteignant son plus haut niveau historique à 57.14. Dans ce contexte, les taux ont continué à grimper fortement aux États-Unis, poussés par une reprise brutale des perspectives d'inflation boostée par le plan de relance de 1 900 milliards de M. Biden et par des perspectives économiques très positives. M. Powell a lui-même admis que la reprise était bien plus rapide qu'attendu, mais a également tenu a rassurer en précisant que la Fed n'envisageait pas de relever ses taux tant que l'économie américaine ne se serait pas complètement remise. A contrario, le retour de politiques contraignantes en Europe, mais également le discours de la BCE, semblent avoir permis d'enrayer pour le moment la remontée des taux. La BCE a en effet déclaré vouloir augmenter « de manière significative » le rythme de ses achats au cours du T2. Sur le mois de mars, les taux 10Y américains ont augmenté de 30bp pour s'établir à 1.70% au 31 mars 2021, quand leurs pendants allemands ont stagné autour des -0.30%. Les spreads périphériques sont quant à eux restés assez contenus (99bp en Italie, 62 en Espagne). Les points morts d'inflation se sont fortement tendus. Enfin sur la partie Crédit, les discours accommodants des banques centrales ont permis de maintenir les spreads de crédit sur des niveaux très resserrés (Itraxx Main à 52bp, Xover à 250bp).

30/04/2021

Au mois d'avril, la reprise économique est restée forte aux Etats-Unis, très inégale en zone euro. Dans les pays émergents, la croissance a légèrement freiné en Chine tandis que l'Inde a dû faire face à une forte aggravation de l'épidémie. Du point de vue politique, le Président américain Joe Biden a annoncé de nouvelles mesures d'expansion budgétaire.

Les marchés de taux ont été marqués en avril par une hausse des taux allemands (+15pb à -0,18%), une baisse des taux US (-7pb à 1.63%) et des spreads périphériques globalement stables. Les investisseurs sont aujourd'hui plus confiants dans le scénario de reprise de la zone euro. La baisse des rendements obligataires US malgré des données économiques solides met en évidence que les fortes anticipations de croissance et d'inflation attendues au cours de ce trimestre sont déjà intégrées dans les prix. La publication de l'indice américain des prix à la consommation pour le mois a bondi à 2.6% sur un an après 1.7% en février alors que la mesure sous-jacente (hors alimentation et énergie) est remontée à 1.6%, après 1.3%. Dans les deux cas, ces résultats n'ont que légèrement excédé les attentes du consensus (2.5% et 1.5%). En outre, la surprise à la hausse a été concentrée sur un nombre relativement limité de catégories.

De plus, la dernière réunion de la Fed a confirmé le ton très dovish des membres du FOMC. Le Président Powell a réaffirmé que le moment n'était pas encore venu de parler de réduction d'achat d'actifs. Le marché du travail est la priorité : il faudra du temps pour revenir à la situation pré-covid. Par ailleurs, le FOMC a abaissé implicitement le risque Covid. C'est une première étape dans le processus qui les amènera à commencer à discuter et à communiquer sur la réduction des achats de bons du Trésor lors de la réunion du FOMC de juillet ou de la conférence de Hole en août. De son côté, la BCE a également confirmé le ton accommodant de sa politique monétaire. La BCE doit maintenir un coût de financement stable de la dette publique, tant que la fragmentation économique prévaudra dans la zone euro. La politique budgétaire ne peut être efficace que si les rendements souverains restent faibles et stables, même face à des déficits croissants. Le 21 avril, la banque centrale du Canada (BoC) s'est distinguée en annonçant une réduction de son rythme hebdomadaire d'achats de titres à 3MdsCAD, contre au moins 4MdsCAD.

31/05/2021

L'absence de réunions au niveau des banques centrales européenne et américaine ce mois-ci, n'a pas empêché leurs représentants de s'exprimer sur ce thème. Ainsi, en réaction à la récente hausse des taux en zone euro, la BCE a sorti l'artillerie lourde par les voix successives de Villeroy de Galhau, Philip Lane et Christine Lagarde. Selon eux, le retour de l'inflation demeurerait conjoncturel et en lien direct avec le rebond de la croissance, celui-ci provoqué par une rupture de la demande et des chaines de production. A ce stade, les investisseurs testent et les banquiers centraux démentent… En zone euro, la levée progressive des mesures sanitaires et la réouverture de l'économie qui s'ensuit dans de nombreux pays ont entrainé une forte accélération de l'activité globale en mai. L'indice composite PMI a atteint un nouveau point haut de plus de trois ans à 56.9. La reprise économique en cours est portée par une forte augmentation de la demande, la plus forte observée depuis 15 ans, outrepassant largement le niveau actuel de production. En outre, le degré de confiance des entreprises quant à leurs perspectives d'activité à 12 mois atteint un nouveau sommet historique, suggérant la persistance du « fameux élastique conjoncturel » et son corollaire la hausse des prix.

Aux Etats-Unis, la constatation d'une reprise de l'inflation est déjà dans les prix. Ainsi, la publication des chiffres d'inflation sous-jacente du mois d'avril confirme ce que nous attendions. Elle a ainsi progressé de 0.9%, soit la plus forte hausse sur un mois depuis près de 40 ans! Les deux postes ayant le plus contribués à cette hausse sont l'hôtellerie et l'automobile d'occasion en lien avec l'allongement des délais de livraison des véhicules neufs et l'effet-richesse qui transite par les marchés actions. Dans ce contexte, les taux ont globalement monté en zone euro dans une première partie de mois avant de céder du terrain sous l'effet des discours rassurants en provenance des banques centrales. Le taux à 10 ans allemand est ainsi passé de -0.20% à -0.10% avant de revenir à -0.18%. En parallèle, les taux des pays périphériques se sont écartés des taux allemands, avant de se resserrer en fin de période. Aux Etats-Unis, le rebond de l'inflation, largement anticipé par les investisseurs, a occasionné quelques prises de profit sur les positions vendeuses. Au final, le taux à 10 ans américain ressort quasi stable sur le mois autour de 1.60%.

30/06/2021
Le mois de Juin a été assez révélateur du dilemme qui partage les investisseurs depuis quelques semaines. D'un côté l'économie mondiale continue de rebondir fortement, entrainé par les économies les plus développées. Les PMI américains se stabilisent à 65 après avoir touché 68 en mai, les pressions inflationnistes se matérialisent comme prévu dans les chiffres avec une inflation cœur au-dessus de 3%. Seul les chiffres de l'emploi déçoivent pour le moment avec un taux de chômage qui se stabilise à 6%, 2 points au-dessus du niveau pré-covid. L'arrêt des mesures de chômage partiel pourrait aider à combler ce gap prioritaire pour la FED. En Europe le rebond se matérialise également avec un PMI composite proche des 60 en juin. Le pic d'inflation devrait lui se trouver au 4 trimestre entrainant les CPI temporairement au-dessus de la cible de la BCE.
Face aux plus optimistes se placent les banques centrales, qui maintiennent leurs vues sur un rebond de l'inflation jugé temporaire. La BCE a tenu sa réunion habituelle le 10 juin et C.Lagarde a clairement expliqué qu'il était trop tôt pour discuter d'un retrait du PEPP. Bien que les perspectives de croissance et d'inflation ont été relevées pour 2021 et 2022, la BCE ne veut prendre aucun risque sur cette reprise. En effet, la pandémie pourrait nous jouer encore quelques tours et l'économie européenne a globalement un trimestre de retard sur les Etats-Unis dans son calendrier de réouverture. La FED ne s'exprimant qu'une semaine plus tard, l'entité européenne préfèrera toujours laisser le soin à son homologue américaine de lancer les hostilités sur le thème de la normalisation. Et c'est bien du côté de la FED que la surprise est arrivée en juin. Alors qu'on attendait les premiers commentaires sur le « tapering », le marché aura été surpris de découvrir des DOT annonçant deux hausses de taux dès 2023. Un FOMC plutôt « faucon » donc qui montre tout de même que ses membres ont été surpris par la rapidité de la reprise économique. Il faudra surveiller la réunion de Jackson Hole dans un premier temps puis le FOMC de Septembre pour avoir un plan de bataille plus détaillé concernant les achats d'actifs. Dans ce contexte les taux se sont montrés assez volatiles même s'ils ont globalement baissé. Le 10 ans américain perd 13 bps à 1.46%. De son côté, le 10 ans allemand a perdu 5 bps pour atteindre -0.24% et les spreads des pays périphériques sont stables (Italie 105 bps, Espagne 67 bps).

31/07/2021
Le mois de Juillet a marqué la poursuite de la baisse des taux des principaux pays développés. Malgré une reprise économique apparente, les risques économiques (reconfinements, émergence du variant Delta, détérioration des relations Etats-Unis/Chine, baisse du soutien des Etats…) sont toujours présents et devront être surveillés.
Dans ce contexte, les banques centrales ont été surveillées de près mais ne semblent pas décidées, pour le moment, à modifier leur politique monétaire. La Fed a maintenu ses taux inchangés ainsi que son programme d'achat d'actifs. Jerome Powell maintient en effet sa position concernant une inflation jugée transitoire et souligne que les chiffres de l'emploi aux US ne sont pas encore assez satisfaisants avant de pouvoir envisager une modification de sa politique accommodante. La BCE, quant à elle, a tenu un discours quasi identique en gardant inchangés sa politique accommodante et les taux directeurs. Concernant l'inflation, Christine Lagarde laissera l'inflation dépasser temporairement 2% avant d'ajuster sa politique et a par ailleurs indiqué que son programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP), d'un montant de 1 850 milliards d'euros, se poursuivrait vraisemblablement « à un rythme nettement plus élevé que durant les premiers mois de l'année ».
En Zone Euro, le chômage a en revanche baissé, venant s'établir à 7.7% en Juin (7.9% estimé et 8% précédemment), les économies ont retrouvé le chemin de la croissance avec de forts rebonds notamment en France (+18.7% Preliminary GDP Q2) et en Italie (17.3% Preliminary GDP Q2) et une inflation harmonisée ressortie à 0.9% (1% estimé). Malgré l'émergence du variant Delta, le 19 juillet a vu le Royaume-Uni procéder à une levée totale des restrictions à l'intérieur du pays. Celle-ci devrait à court terme favoriser la reprise économique. La vaccination avance avec plus de 80% des habitants ayant reçu au moins une première dose et plus de 50% la deuxième.
A la fin du mois de Juillet le 10 ans américain s'établit ainsi à 1.222%, le 10 ans UK à 0.565% et le 10 ans allemand à -0.461%.

31/08/2021
En zone Euro, l'indice PMI composite en août s'est replié par rapport au record atteint en juillet (59.5 vs 60.2). Malgré la persistance de perturbations sur les chaines d'approvisionnement du secteur industriel, la réouverture continue de l'économie profite à la croissance du secteur des services. Ainsi, l'indice affiche sur les 2 premiers mois du 3ème trimestre 2021 sa plus forte valeur trimestrielle en moyenne depuis plus de 20 ans à quasi 60, après un niveau déjà très élevé au 2ème trimestre à 56.8. Le modeste repli est principalement attribuable à un ralentissement de l'expansion dans le secteur manufacturier, freiné par des goulots d'étranglement persistants du côté de l'offre alors que le rebond de la demande mondiale continue. En même temps, les restrictions liées aux virus ont désormais en partie disparu, ce qui favorise une hausse de l'activité dans le secteur des services. Enfin, l'essor de la demande et les retards de livraison ont de nouveau pesé sur les prix d'achat. Les entreprises ayant décidé de répercuter une partie de ces hausses de coûts sur leurs clients, les prix facturés ont enregistré une hausse quasi-record en août ; des signes de stabilisation des tensions inflationnistes ont toutefois été mentionnées.

De l'autre côté de l'atlantique, Powell, dans son attendu à Jackson Hole, a confirmé le message des Minutes du dernier FOMC à savoir que la Fed devrait probablement démarrer le «tapering» d'ici la fin de l'année. Le diagnostic sur la croissance et l'emploi reste très positif mais Powell admet que le variant Delta pose un risque à court terme sur l'activité.

Sur l'inflation, le discours est beaucoup plus « colombe » réitérant le fait qu'elle est « vraisemblablement temporaire ». L'inflation est concentrée sur certains postes ; les ruptures d'approvisionnement s'atténuent ; et les hausses de salaire restent en-deçà des gains de productivité. La hausse des anticipations d'inflation est donc évidemment à surveiller, mais constitue à ce stade pour le patron de la Fed une inversion de tendance « bienvenue ».

Dans ces conditions, les taux allemands 10 ans sont passés de -0,46% à -0,38% et les taux 10 ans US de 1,22% à 1,31%. Les actifs risqués ont relativement bien performé avec des spread périphériques stables, le crédit se resserrant légèrement et les points morts d'inflation s'écartant de 4bps. Nous sommes resté short duration principalement sur les US, avec une position de 40bp sur les BEI US et Euro.

30/09/2021

La rentrée de septembre aura été chargée sur les marchés. Les banques centrales ont d'abord débuté le mois de septembre par des annonces concernant leurs politiques monétaires. Puis l'épisode Evergrande et les élections Allemande auront rythmé les deux dernières semaines du mois.

Lors de sa dernière réunion, la Fed par la voix de son président Powell, a laissé entendre qu'elle commencerait à réduire ses achats d'actifs début novembre conditionné à une poursuite de l'amélioration de l'activité. Ce processus de réduction progressive se terminerait mi-2022, ce qui semble plus court que ce que le marché anticipait. Les jours qui ont suivi ont ainsi vu les taux réagir à la hausse avec une pentification de la courbe. Le 10Y US termine le mois à 1.49% (+19pb par rapport aux niveaux du 30/08). L'autre événement du mois de Septembre fut l'annonce de la BCE de réduire le rythme des achats du PEPP, impliquant une réduction des achats de 80 milliards d'euros par mois à 65. La BCE parle néanmoins d'un «recalibrage» plutôt qu'une réduction et attend encore que les conditions financières soient jugés acceptable avant de parler de tappering. Dans le même temps, ses prévisions d'inflation ont été revues à la hausse pour 2022 (+20pb à 1,7%) et 2023 (+10pb à 1,50%). Le taux 10Y Allemand est quant à lui passé de -0.38% à -0.19% au 30/09 (+19bp).

Lles indices PMI restent solides mais reculent un peu plus qu'attendu en septembre. Le PMI Manufacturier passe de 61.1 à 60.5 aux Etats-Unis et celui des Services de 55.1 à 54.4. Ceux de la zone Euro ont également déçu en reculant respectivement de 61.4 à 58.7 et de 59 à 56.3. Ce ralentissement est principalement expliqué par la persistance des tensions sur les chaines d'approvisionnement, de la pénurie de main d'œuvre et de la crise énergétique.

L'épisode Evergrande a quant à lui mis la pression sur les actifs risqués. Bien que le risque de contagion se soit un peu réduit avec le payement de l'échéance du 23 Septembre de son obligation « onshore », la situation que vit actuellement le groupe immobilier Hong-Kongais ravive les inquiétudes sur le ralentissement de la croissance chinoise. Ainsi les spreads de crédit s'écartent en cette fin de mois de Septembre, principalement sur le segment High Yield, avec une forte volatilité. Le spread moyen en Europe du segment à hauts rendements est ainsi passé de 227 le 16/09 à 249, le 30/09.

Nous avons ainsi gardé notre positionnement short duration sur les US avec des biais longs sur les BEI.

31/10/2021

En Zone euro, le chiffre du PIB du 3ème trimestre a confirmé une forte reprise malgré des enquêtes de conjoncture et des chiffres mensuels sur septembre montrant une décélération au fur et à mesure que l'économie se rapproche de ses niveaux d'avant le Covid. Les perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires ont continué de peser sur la production, plafonnant l'activité manufacturière. Les ventes au détail ont augmenté de 0,3 % en août, tandis que la production industrielle a diminué de 1,6 % sur le même mois (+5,1 % sur 12M°. L'inflation a accéléré à 4,1 % en octobre tirée par le rebond de la demande et les goulots d'étranglement du commerce mondial. Au cours de son comité d'octobre, la BCE n'a pas fait d'annonce majeure. Elle avait déjà fait savoir qu'elle ne dévoilerait qu'en décembre sa stratégie pour 2022.

Aux, Etats-Unis, après le ralentissement observé en septembre, qui a pesé sur la croissance du 3è trimestre (hausse du PIB de 2,0% en rythme annualisé), l'activité économique a repris de la vigueur en octobre, comme l'ont confirmé les enquêtes de conjoncture et les chiffres de production et de consommation. Les indicateurs PMI ont montré que l'activité des entreprises du secteur privé a continué de se renforcer dans les secteurs manufacturiers et des services, malgré les importantes perturbations des chaînes d'approvisionnement. Le taux de chômage s'est établi à 4,8 % en septembre en baisse vs 5.2% en aout, les entreprises ayant continué d'augmenter leurs effectifs. En septembre, l'inflation a atteint 5,4 % sur 12 mois.

Les marchés de taux se sont caractérisés par une volatilité plus élevée. En effet, les marchés financiers ont réajusté les attentes de retrait des politiques monétaires accommodantes en réponse au changement de ton des banques centrales et des chiffres d'inflation plus élevés qu'anticipé. Cela s'est traduit par une remontée des taux courts, un aplatissement de la partie longue de la courbe et un écartement des taux italiens. Les marchés du crédit sont restés relativement résistants à ces mouvements de taux. A noter toutefois un écartement des spreads sur le HY.

30/11/2021
Les marchés actions ont poursuivi leur envolée en novembre atteignant de nouveaux sommets historiques de part et d'autre de l'Atlantique. Rien ne semblait être en mesure de perturber ce long fleuve tranquille alors que nous abordions une saisonnalité historiquement favorable aux actifs dits risqués. Pourtant, il a suffi de quelques centaines de cas infectés par un nouveau variant à la Covid19 appelé Omicron pour que le doute s'installe et efface les gains enregistrés depuis le début du mois.
En parallèle, les banques centrales européenne et américaine ont accru leur divergence de point de vue, notamment sur la question des pressions inflationnistes provoquant une envolé du dollar et une sousperformance des obligations souveraines US contre leurs homologues européennes.
D'un côté, la BCE reste convaincue que l'inflation se modèrera en 2022 et se stabilisera en dessous de la cible des 2% à moyen terme, repoussant ainsi toute hausse des taux en 2022 ou pendant un « certain temps après ». De l'autre, la réserve fédérale, au travers du discours de J. Powell au Sénat, a « ouvert la porte » à un cycle de resserrement monétaire : il reconnaît que l'inflation n'est pas « transitoire » et que la question se pose désormais d'accélérer le « tapering ».
Quoi qu'il en soit, en zone euro, l'inflation a encore augmenté en novembre de 0.8% pt à 4.9% en glissement annuel, son plus haut niveau jamais atteint. La composante énergie est restée un moteur majeur de l'accélération de l'inflation dans la zone euro. L'inflation hors énergie a également sensiblement augmenté en novembre, de 0.5% pt à 2.5% en glissement annuel, reflétant une hausse des prix alimentaires mais surtout une accélération de l'inflation sous-jacente de 0.6% pt à 2.6% en glissement annuel. Aux US, l'inflation globale est ressortie à 6.2% en glissement annuel en octobre, nourrie par les tensions sur le marché immobilier et une boucle prix-salaire qui semble se matérialiser.
Au cours du mois, la progression des taux souverains allemands et américains a rencontré deux obstacles que sont les prises de profit sur les anticipations d'inflation dans un premier temps et le retour de l'aversion pour le risque plus récemment. Ainsi, le taux à 10 ans allemand termine le mois à -0.35% en baisse de 24 points, quand le taux américain de même maturité achève la période sur des niveaux de 1.45% en recul de 10 pts. Les spreads des états périphériques de la zone euro s'écartent modérément contre l'Allemagne.

31/12/2021
Le mois de Décembre s'annonçait comme le mois de tous les dangers. D'abord le variant Omicron continua sa propagation, entrainant le retour de mesures plus restrictives en Europe et en Amérique du Nord. Les actifs risqués ont finalement bien tenu face à ce variant qui s'avère plus contagieux mais moins dangereux.

On aurait pu penser que l'apparition d'Omicron offrirait une raison idéale aux banques centrales pour gagner du temps sur le resserrement monétaire, deuxième sujet à risque du mois. Au contraire, La FED a d'abord annoncé une accélération de la réduction de ses achats, préparant peut-être un cycle de hausse de taux dès le mois de Juin 2022. Les DOTS affichent en tout cas 6 hausses sur deux ans, plus agressifs que le marché... La BOE emboita le pas dès le lendemain avec une hausse surprise de son taux directeur de 0.25%. Finalement la BCE clôturait cette semaine des banques centrales en annonçant la fin du PEPP pour Mars tout en gardant l'option de le réactiver si besoin. La surprise a été du côté de l'APP dont l'augmentation pour compenser l'arrêt du PEPP n'est que de 20 Mds par mois sur 6 mois. La BCE a par ailleurs relevé son anticipation d'inflation pour 2022 à 3.2% mais reste en dessous de 2% pour la suite. Ecartant donc les possibilités de hausse de taux pour 2022.

On retiendra donc des banques centrales plus sensible à l'inflation galopante de ces derniers mois qu'à l'incertitude posée par le variant Omicron. Après des CPI records en décembre (4.9% en Europe et 6.8% aux E-U), le cycle du resserrement monétaire semble s'engager, sans pour autant inquiéter les actifs risqués qui clôturent au plus haut. Les taux ont tout de même réagi avec un 10 ans allemand en hausse de +20 bps à -0.17%, +10 bps pour le T-notes à 1.45%.

Sur la période, la performance de la **part I** au 31/12/21 est de -3,07%.
Sur la période, la performance de la **part MC** au 31/12/21 est de -2,57%.
Sur la période, la performance de la **part N** au 31/12/21 est de -3,08%.
Sur la période, la performance de la **part MD** au 31/12/21 est de -2,58%.
Sur la période, la performance de la **part G** au 31/12/24 est de -2,69%%.

Et son indice de référence est de -2,69%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GERMANY 0.5% 15-02-26	4 214 680,00	4 942 232,49
iShares China CNY Bond UCITS ETF USD (Dist)	5 436 545,44	2 112 934,25
KINGDOM OF SWEDEN 0.75% 12-11-29	3 133 791,49	3 460 327,44
CANADIAN GOVERNMENT BOND 1.25% 01-06-30	3 406 787,53	2 879 747,23
UNIT STAT 0.625% 15-01-26 IND	5 444 442,08	809 245,06
US TREASURY 7,625% 15/11/2022	2 699 283,84	3 449 741,95
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 01-03-26 IND	5 695 409,06	442 988,11
UNIT STAT TRE 2.0% 30-11-22	2 408 962,58	3 607 461,73
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	4 838 115,48	
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 3.5% 25-04-26	2 365 180,00	2 354 320,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 115 469 808,29**
  - o Change à terme : 81 478 302,51
  - o Future : 23 605 877,78
  - o Options : 10 385 628,00
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE
	CREDIT AGRICOLE CIB GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH) NATIXIS ROYAL BANK OF CANADA PARIS SOCIETE GENERALE SA STATE STREET BANK MUNICH

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	595 000,00
Total	**595 000,00**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	80,56
. Autres revenus	
Total des revenus	**80,56**
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.
Elle se décompose comme suit :
- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.
Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.
Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.
Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.
Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.
Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.
Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.
Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 1 239 492,69 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENTATION SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 :

Comment on prend en compte les critères ESG

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes:

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG.
- Exclusion des filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM : sont exclues du périmètre d'investissement du fonds, les sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon ainsi que celles liées aux jeux d'argent et au tabac, lorsque la part du chiffre d'affaire impliquée dans ces secteurs dépassent les 5%.
- Le taux de couverture du portefeuille en termes de notation ESG est au minimum de 80% de l'actif net (Liquidités et OPC monétaires exclus)
- Sous-pondération des valeurs appartenant au Quintile 5 de l'univers d'investissement par rapport à l'indicateur de référence (valeurs les moins bien notées). Approche Best-in-universe.

SI on prend en compte la taxonomie (3%,0% ou NA)

Il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur la proportion investie dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

En respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de sur une échelle de 0 à 100 au 30 septembre 2021.

Au 31 décembre 2021, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (80% de l'actif hors liquidités). Par ailleurs, les valeurs notées entre 0 et 20, sur une échelle de notation entre 0 et 100, sont sous-pondérées par rapport à l'indice de référence, comme indiqué dans le prospectus.

Si l'OPC promeut des caractéristiques environnementales, le % d'actifs alignés sur la taxonomie,

Au 31 décembre 2021, il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur alignement du portefeuille à la taxonomie européenne ainsi que sur la proportion d'actifs alignés sur la taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

Info

L'ensemble des informations sur la prise en compte des critères ESG dans le process de gestion et l'ensemble des informations sur la finance durable sont accessibles sur le site https://www.groupama-am.com/fr/vision-responsable-de-finance/

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)

- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :

- De limiter le poids de la performance strictement financière
- D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :
- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14 647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7 611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

GROUPAMA ETAT MONDE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25, rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GROUPAMA ETAT MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.05.27 17:58:31 +0200

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 *en* EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**120 054 251,90**	**123 311 514,18**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**109 511 757,56**	**112 816 529,92**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	109 511 757,56	112 816 529,92
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**10 100 138,00**	**10 401 504,30**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 100 138,00	10 401 504,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**442 356,34**	**93 479,96**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	442 356,34	56 254,72
Autres opérations		37 225,24
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**81 715 267,73**	**70 574 022,43**
Opérations de change à terme de devises	81 478 302,51	70 237 134,37
Autres	236 965,22	336 888,06
COMPTES FINANCIERS	**2 709 395,32**	**982 342,45**
Liquidités	2 709 395,32	982 342,45
TOTAL DE L'ACTIF	**204 478 914,95**	**194 867 879,06**

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	126 316 651,59	117 949 898,77
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 004 330,84	269 988,67
Report à nouveau (a)	101,27	773,43
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-6 185 435,56	4 288 900,07
Résultat de l'exercice (a,b)	1 385 354,34	1 680 561,60
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**122 521 002,48**	**124 190 122,54**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**442 081,69**	**50 403,41**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	442 081,69	50 403,41
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	442 081,69	50 403,41
Autres opérations		
DETTES	**81 509 254,85**	**70 625 725,84**
Opérations de change à terme de devises	80 843 393,54	70 204 927,75
Autres	665 861,31	420 798,09
COMPTES FINANCIERS	**6 575,93**	**1 627,27**
Concours bancaires courants	6 575,93	1 627,27
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**204 478 914,95**	**194 867 879,06**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 *en* EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
MSE CANADA 10 0321		956 505,00
FV CBOT UST 5 0322	3 084 853,86	
XEUR FBTP BTP 0321		3 344 220,00
XEUR FGBM BOB 0321		135 180,00
EURO BOBL 0322	4 396 920,00	
FGBL BUND 10A 0321		355 280,00
FGBL BUND 10A 0322	3 598 770,00	
XEUR FGBX BUX 0322	2 480 880,00	
US 10Y ULT 0322	3 476 796,08	
Options		
EUREX EURO BUND 01/2022 PUT 172	10 385 628,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0321		7 452 243,39
XEUR FBTS BTP 0321		566 200,00
MSE CANADA 10 0322	2 779 923,42	
XEUR FGBS SCH 0321		4 378 725,00
FV CBOT UST 5 0321		2 577 663,14
JGBL JAPAN GO 0321		1 202 608,03
XEUR FOAT EUR 0321		503 580,00
TU CBOT UST 2 0321		1 444 822,44
US 10YR NOTE (CBT)Ma		2 708 409,95
US 10YR NOTE 0322	2 524 017,32	
XEUR FGBX BUX 0321		675 720,00
US TBOND 30 0321		566 180,38
US TBOND 30 0322	564 324,66	
CBFT CBOT YST 0321		1 661 290,41
CBOT USUL 30A 0321		349 086,67
XSFE XT AUSTR 0321		4 508 783,70
AUST 10Y BOND 0322	699 392,44	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps d'inflation		
SWP INF GBP 15.11.46		111 719,36
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 *en* EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 595,36	5 523,60
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 019 159,57	1 940 413,86
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	80,56	385,59
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	246 862,98	36 170,33
TOTAL (1)	**2 268 698,47**	**1 982 493,38**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		226,39
Charges sur instruments financiers à terme		45 677,00
Charges sur dettes financières	22 318,02	15 006,25
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**22 318,02**	**60 909,64**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**2 246 380,45**	**1 921 583,74**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	726 293,32	513 201,95
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**1 520 087,13**	**1 408 381,79**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-134 732,79	272 179,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**1 385 354,34**	**1 680 561,60**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation
NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours du jour de valorisation

- Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables
Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :
- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :

sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.
Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré
- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles
- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres
- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.
- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.
- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :
- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**

Swaps de taux adossés ou non adossés
Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.
Autres Swaps
Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe
Méthode des coupons courus.

Méthode de comptabilisation des frais
Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion :
Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Parts I, M et MD

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 1 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opérations de change : 10€ TTC** Produit OTC : de 10€ à 150 (selon la complexité) TTC**
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument *** .
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
** suivant le taux de TVA en vigueur

Parts N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 1.10 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opérations de change : 10€ TTC** Produit OTC : de 10€ à 150 (selon la complexité) TTC**
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

dont 1% de frais de gestion financière
* non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
* *suivant le taux de TVA en vigueur

Part G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 0.90 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opérations de change : 10€ TTC** Produit OTC : de 10€ à 150 (selon la complexité) TTC**
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC** :
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
** suivant le taux de TVA en vigueur

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.
Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-value.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	***Affectation du résultat net***	***Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées***
Part GROUPAMA ETAT MONDE G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA ETAT MONDE I	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ETAT MONDE M	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ETAT MONDE MD	Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes	Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes
Part GROUPAMA ETAT MONDE N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 *en* EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**124 190 122,54**	**88 355 010,93**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	48 080 945,78	42 229 683,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-45 348 860,76	-9 325 529,80
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 638 870,41	394 896,39
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 009 565,33	-99 058,62
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 341 998,26	10 380 951,76
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-9 930 196,61	-6 798 693,08
Frais de transactions	-59 644,98	-26 303,41
Différences de change	2 916 613,33	-3 743 267,48
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 371 630,94	1 869 793,78
Différence d'estimation exercice N	*646 974,80*	*4 018 605,74*
Différence d'estimation exercice N-1	*-4 018 605,74*	*-2 148 811,96*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	167 543,70	8 191,48
Différence d'estimation exercice N	*184 704,15*	*17 160,45*
Différence d'estimation exercice N-1	*-17 160,45*	*-8 968,97*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-615 280,05	-463 935,10
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 520 087,13	1 408 381,79
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**122 521 002,48**	**124 190 122,54**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	94 152 339,05	76,84
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	15 359 418,51	12,54
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**109 511 757,56**	**89,38**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	27 423 847,94	22,38
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**27 423 847,94**	**22,38**
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	6 567 657,84	5,36
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**6 567 657,84**	**5,36**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	94 152 339,05	76,85					15 359 418,51	12,54
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 709 395,32	2,21
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							6 575,93	0,01
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	27 423 847,94	22,38						
Autres opérations	6 567 657,84	5,36						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	427 806,49	0,35			15 229 446,69	12,43	28 035 255,09	22,88	65 819 249,29	53,72
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 709 395,32	2,21								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	6 575,93	0,01								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture							7 481 773,86	6,11	19 942 074,08	16,28
Autres opérations									6 567 657,84	5,36

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CNH		Devise 2 USD		Devise 3 CAD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées			25 328 936,34	20,67	2 241 326,75	1,83	38 479 449,56	31,41
Titres de créances								
OPC			8 860 645,31	7,23				
Opérations temporaires sur titres								
Créances			230 729,63	0,19	410 275,97	0,33	2 066 335,06	1,69
Comptes financiers			328 400,43	0,27	74 681,33	0,06	196 595,44	0,16
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	8 933 139,74	7,29	25 501 231,10	20,81	2 728 854,85	2,23	41 088 162,84	33,54
Comptes financiers			4 911,83				397,20	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture			6 561 649,94	5,36				
Autres opérations			3 088 341,98	2,52	2 779 923,42	2,27	699 392,44	0,57

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	2 602 130,88
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	78 876 171,63
	Dépôts de garantie en espèces	173 044,78
	Coupons et dividendes en espèces	28 920,44
	Collatéraux	35 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**81 715 267,73**
DETTES		
	Vente à terme de devise	78 251 388,53
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	2 592 005,01
	Frais de gestion fixe	70 861,31
	Collatéraux	595 000,00
TOTAL DES DETTES		**81 509 254,85**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**206 012,88**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA ETAT MONDE G		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-18,578000	-187 971,83
Solde net des souscriptions/rachats	-18,578000	-187 971,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 829,488000	
Part GROUPAMA ETAT MONDE I		
Parts souscrites durant l'exercice	72 107,874100	47 588 590,38
Parts rachetées durant l'exercice	-2 816,839500	-1 852 952,18
Solde net des souscriptions/rachats	69 291,034600	45 735 638,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	155 333,065700	
Part GROUPAMA ETAT MONDE M		
Parts souscrites durant l'exercice	3 495,601000	492 355,40
Parts rachetées durant l'exercice	-202 996,830000	-28 703 936,75
Solde net des souscriptions/rachats	-199 501,229000	-28 211 581,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	79,121000	
Part GROUPAMA ETAT MONDE MD		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-150 000,000	-14 604 000,00
Solde net des souscriptions/rachats	-150 000,000	-14 604 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 453,039	
Part GROUPAMA ETAT MONDE N		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	34,797000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA ETAT MONDE G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ETAT MONDE I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ETAT MONDE M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ETAT MONDE MD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ETAT MONDE N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Part GROUPAMA ETAT MONDE G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	28 361,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ETAT MONDE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	595 876,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,83
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ETAT MONDE M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	73 935,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ETAT MONDE MD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	27 937,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ETAT MONDE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	183,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 239 492,69
	FR0010263533	GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D	1 239 492,69
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**1 239 492,69**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	101,27	773,43
Résultat	1 385 354,34	1 680 561,60
Total	**1 385 455,61**	**1 681 335,03**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ETAT MONDE G		
Affectation		
Distribution	316 556,31	339 489,72
Report à nouveau de l'exercice	14,13	7,82
Capitalisation		
Total	**316 570,44**	**339 497,54**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 829,488000	1 848,066000
Distribution unitaire	173,03	183,70
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ETAT MONDE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 033 336,79	614 570,77
Total	**1 033 336,79**	**614 570,77**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ETAT MONDE M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	170,25	450 550,87
Total	**170,25**	**450 550,87**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ETAT MONDE MD		
Affectation		
Distribution	34 945,03	275 790,33
Report à nouveau de l'exercice	216,62	691,61
Capitalisation		
Total	**35 161,65**	**276 481,94**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	23 453,039	173 453,039
Distribution unitaire	1,49	1,59
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ETAT MONDE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	216,48	233,91
Total	**216,48**	**233,91**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 004 330,84	269 988,67
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 185 435,56	4 288 900,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-5 181 104,72**	**4 558 888,74**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ETAT MONDE G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		928 835,10
Capitalisation	-18 257,38	
Total	**-18 257,38**	**928 835,10**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ETAT MONDE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 130 516,85	2 006 474,63
Total	**-5 130 516,85**	**2 006 474,63**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ETAT MONDE M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-561,94	995 404,47
Total	**-561,94**	**995 404,47**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ETAT MONDE MD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		627 404,46
Capitalisation	-30 678,19	
Total	**-30 678,19**	**627 404,46**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ETAT MONDE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 090,36	770,08
Total	**-1 090,36**	**770,08**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	**89 043 448,01**	**98 426 616,14**	**88 355 010,93**	**124 190 122,54**	**122 521 002,48**
Part GROUPAMA ETAT MONDE G en EUR					
Actif net	58 643 877,76	48 111 434,97	19 148 070,05	19 574 171,47	18 574 518,94
Nombre de titres	5 550,205000	4 733,431000	1 848,066000	1 848,066000	1 829,488000
Valeur liquidative unitaire	10 566,07	10 164,17	10 361,13	10 591,70	10 152,85
+/- values nettes unitaire non distribuées	552,11	301,12	136,21	502,59	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-9,97
Distribution unitaire sur résultat	352,58	159,91	190,97	183,70	173,03
Crédit d'impôt unitaire					(*)
Part GROUPAMA ETAT MONDE I en EUR					
Actif net	14 269 927,46	30 045 301,82	35 019 806,99	58 074 671,42	101 626 639,44
Nombre de titres	22 234,900700	47 345,867700	53 647,643800	86 042,031100	155 333,065700
Valeur liquidative unitaire	641,78	634,59	652,77	674,95	654,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	33,65	-15,82	-10,36	23,31	-33,02
Capitalisation unitaire sur résultat	6,38	5,80	7,67	7,14	6,65
Part GROUPAMA ETAT MONDE M en EUR					
Actif net	16 108 449,29	20 248 923,20	17 079 060,64	28 874 499,58	11 152,39
Nombre de titres	118 884,843000	150 377,662000	122 686,075000	199 580,350000	79,121000
Valeur liquidative unitaire	135,49	134,65	139,20	144,67	140,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,08	-3,35	-2,19	4,98	-7,10
Capitalisation unitaire sur résultat	2,01	1,90	2,33	2,25	2,15

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Part GROUPAMA ETAT MONDE MD en EUR					
Actif net			17 086 518,61	17 644 495,22	2 287 092,78
Nombre de titres			173 453,039	173 453,039	23 453,039
Valeur liquidative unitaire			98,50	101,72	97,51
+/- values nettes unitaire non distribuées			0,10	3,61	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-1,30
Distribution unitaire sur résultat			0,64	1,59	1,49
Crédit d'impôt unitaire					(*)
Part GROUPAMA ETAT MONDE N en EUR					
Actif net	21 193,50	20 956,15	21 554,64	22 284,85	21 598,93
Nombre de titres	34,797000	34,797000	34,797000	34,797000	34,797000
Valeur liquidative unitaire	609,06	602,24	619,43	640,42	620,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	31,94	-15,01	-9,79	22,13	-31,33
Capitalisation unitaire sur résultat	6,03	5,51	7,22	6,72	6,22

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	EUR	4 000 000	4 862 126,98	3,97
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-05-35	EUR	100 000	100 223,99	0,08
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31	EUR	2 250 000	2 290 005,00	1,87
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-50	EUR	200 000	191 228,00	0,15
BUNDSOBLIGATION 0.0% 09-10-26	EUR	300 000	306 603,00	0,25
BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-04-26	EUR	300 000	306 522,00	0,25
DBR 0 08/15/30	EUR	2 440 000	2 495 192,80	2,04
GERMANY 4% 04-01-37	EUR	723 010,94	1 172 759,90	0,96
KFW 0.625% 22-02-27	EUR	1 100 000	1 151 756,05	0,94
TOTAL ALLEMAGNE			**12 876 417,72**	**10,51**
AUSTRALIE				
AUSTRALIA 4.75% 04/27	AUD	323 000	244 161,09	0,20
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 1.75% 21-06-51	AUD	225 000	124 223,34	0,10
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 2.5% 21-05-30	AUD	635 000	435 164,15	0,35
AUSTRALIE 4.25% 21/04/2026	AUD	470 000	340 521,07	0,28
TREASURY CORP VICTORIA 4.25% 20/12/32	AUD	244 000	189 396,44	0,16
TOTAL AUSTRALIE			**1 333 466,09**	**1,09**
AUTRICHE				
ASFING 1 1/2 09/15/30	EUR	300 000	334 398,49	0,27
AUST GOVE BON 0.75% 20-10-26	EUR	250 000	263 882,91	0,21
AUST GOVE BON 3.8% 26-01-62	EUR	100 000	208 705,96	0,18
AUST GOVE BON 4.15% 15-03-37	EUR	300 000	482 745,33	0,40
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.25% 20-10-36	EUR	150 000	146 820,82	0,12
TOTAL AUTRICHE			**1 436 553,51**	**1,18**
BELGIQUE				
BELGIQUE 4% 28/03/2032	EUR	250 000	356 743,53	0,29
BELGIUM 1.0% 22-06-26	EUR	250 000	266 987,47	0,22
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22-10-31	EUR	300 000	294 624,00	0,23
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	EUR	150 000	123 580,56	0,10
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-28	EUR	500 000	535 252,95	0,44
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	500 000	601 594,38	0,49
TOTAL BELGIQUE			**2 178 782,89**	**1,77**
CANADA				
CANADA 3.50% 12/45	CAD	200 000	190 111,97	0,16
CANADA GOVERNMENT 5.75% 01-06-33	CAD	50 000	50 155,11	0,04
CANADIAN GOVERNMENT BOND 0.25% 01-03-26	CAD	720 000	482 223,70	0,39
CANADIAN GOVERNMENT BOND 0.5% 01-11-23	CAD	1 000 000	691 147,92	0,56
CANADIAN GOVERNMENT BOND 1.25% 01-06-30	CAD	1 000 000	691 888,33	0,57
CANA GOVE 2.75% 01-12-64	CAD	150 000	135 799,72	0,11
TOTAL CANADA			**2 241 326,75**	**1,83**
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.1% 26-01-27	EUR	1 225 000	1 203 640,70	0,98

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	300 000	301 040,88	0,25
REPU DU CHIL 1.625% 30-01-25	EUR	200 000	212 108,49	0,17
TOTAL CHILI			**1 716 790,07**	**1,40**
DANEMARK				
DENMARK 4.50% 15/11/2039	DKK	600 000	143 602,32	0,12
DENMARK GOVERNMENT BOND 0.5% 15-11-29	DKK	1 000 000	140 808,18	0,12
TOTAL DANEMARK			**284 410,50**	**0,24**
ESPAGNE				
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	300 000	342 399,33	0,28
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	200 000	332 255,04	0,27
ESPAGNE 5.15% 10/28	EUR	250 000	337 522,81	0,28
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31-10-40	EUR	150 000	151 633,05	0,12
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	150 000	203 307,66	0,16
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-01-28	EUR	614 000	609 597,62	0,50
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-05-24	EUR	500 000	505 150,00	0,41
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.6% 31-10-29	EUR	300 000	308 039,55	0,25
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	350 000	419 059,41	0,34
SPGB 0 1/2 04/30/30	EUR	300 000	304 968,29	0,25
SPGB 1 10/31/50	EUR	100 000	90 945,08	0,08
TOTAL ESPAGNE			**3 604 877,84**	**2,94**
ETATS-UNIS				
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 2.8% 12-01-22	AUD	195 000	126 402,65	0,10
UNITED STATES OF AMERICA 2.875% 15-08-455	USD	300 000	313 948,90	0,26
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.625% 15-05-30	USD	500 000	412 018,99	0,34
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.625% 15-08-30	USD	600 000	494 005,89	0,40
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.625% 31-03-27	USD	500 000	426 008,55	0,34
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.125% 15-02-31	USD	610 700	524 234,54	0,43
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.125% 15-05-40	USD	1 300 000	1 007 183,11	0,82
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.25% 15-05-50	USD	1 200 000	902 355,25	0,74
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.25% 31-03-28	USD	1 000 000	875 072,42	0,72
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.375% 15-08-50	USD	1 200 000	934 651,79	0,76
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.625% 31-05-23	USD	1 040 800	930 421,25	0,76
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.875% 15-02-51	USD	1 200 000	1 056 704,99	0,87
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.375% 30-04-26	USD	518 800	480 646,80	0,39
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.875% 15-05-49	USD	725 000	773 695,60	0,63
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.5% 15-02-36	USD	338 200	414 328,26	0,34
UNIT STAT 0.625% 15-01-26 IND	USD	4 500 000	5 079 964,28	4,15
UNIT STAT DEP 2.375% 15-08-24	USD	2 000 000	1 842 454,92	1,50
UNIT STAT DEP 3.125% 15-08-44	USD	840 000	909 657,88	0,74
UNIT STAT TRE 1.625% 15-02-26	USD	500 000	450 209,38	0,37
UNIT STAT TRE 2.25% 15-11-25	USD	1 400 000	1 286 684,67	1,05
US TREASURY 4,375% 15/02/2038	USD	476 000	584 515,99	0,48
US TREASURY 5.375% 15/02/2031	USD	2 350 000	2 805 833,11	2,29
US TREASURY 7,125% 15/02/2023	USD	2 600 000	2 516 091,22	2,05
TOTAL ETATS-UNIS			**25 147 090,44**	**20,53**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLANDE				
REPU DE FINL 0.75% 15-04-31	EUR	350 000	375 670,63	0,31
TOTAL FINLANDE			**465 280,04**	**0,38**
FRANCE				
AFLBNK 0 3/8 03/20/22	EUR	300 000	301 403,84	0,25
FRANCE 3.25% 25/05/2045	EUR	500 000	781 317,60	0,63
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 01-03-26 IND	EUR	4 750 000	5 417 327,25	4,43
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	350 000	343 174,47	0,28
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.75% 25-05-28	EUR	1 100 000	1 170 623,01	0,95
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	200 000	192 070,55	0,16
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	50 000	47 460,14	0,03
FRAN GOVE BON 1.5% 25-05-31	EUR	350 000	397 962,42	0,33
OAT 4% 04/2055	EUR	50 000	95 489,78	0,08
OAT 4% 25/04/60	EUR	60 000	120 098,14	0,10
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	400 000	405 315,45	0,33
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.675% 24-11-36	EUR	600 000	590 866,93	0,48
TOTAL FRANCE			**9 863 109,58**	**8,05**
HONGRIE				
HUNGARY 6.75% 22-10-28	HUF	45 200 000	140 171,93	0,11
TOTAL HONGRIE			**140 171,93**	**0,11**
INDONESIE				
REPU OF 2.625% 14-06-23 EMTN	EUR	200 000	210 122,25	0,17
TOTAL INDONESIE			**210 122,25**	**0,17**
IRLANDE				
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	EUR	200 000	201 551,50	0,16
IRLANDE 2.0% 18-02-45	EUR	300 000	388 402,27	0,32
TOTAL IRLANDE			**589 953,77**	**0,48**
ISRAEL				
ETAT DISRAEL 1.75% 31-08-25	ILS	1 098 726	328 444,09	0,27
ISRAEL GOVERNMENT BOND FIXED 2.25% 28-09-28	ILS	500 000	155 030,51	0,13
TOTAL ISRAEL			**483 474,60**	**0,40**
ITALIE				
ITAL BUON POL 2.8% 01-03-67	EUR	50 000	57 031,93	0,05
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	659 000	803 021,57	0,66
ITALIE 4.50% 01/03/26	EUR	300 000	356 996,60	0,29
ITALIE 5.75% 02-33	EUR	400 000	598 402,00	0,49
ITALY 2.0% 01-12-25	EUR	619 000	662 279,32	0,54
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-12-30	EUR	200 000	210 672,24	0,17
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.2% 01-06-27	EUR	800 000	874 131,96	0,71
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	350 000	431 964,55	0,35
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.35% 01-03-35	EUR	175 000	217 267,34	0,18
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-09-49	EUR	450 000	638 115,39	0,52
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO ZCP 15-08-24	EUR	1 000 000	998 830,00	0,81
TOTAL ITALIE			**5 848 712,90**	**4,77**
JAPON				
JAPAN 1% 03/23 N61	JPY	617 950 000	4 795 571,03	3,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAPAN10 YEAR ISSUE 0.1% 20-03-30	JPY	188 000 000	1 450 413,73	1,18
JAPAN10 YEAR ISSUE 0.1% 20-06-31	JPY	120 650 000	925 403,25	0,75
JAPAN 2.1% 20-03-27	JPY	227 600 000	1 946 362,00	1,59
JAPAN 2.1% 20-06-25	JPY	317 800 000	2 613 502,90	2,13
JAPAN 2.10% 06/27 N96	JPY	89 950 000	769 289,99	0,63
JAPAN 2.10% 12/29	JPY	144 500 000	1 291 669,43	1,05
JAPAN 2.3% 20/06/35	JPY	81 000 000	787 734,36	0,64
JAPAN 20 YEAR ISSUE 0.4% 20-03-40	JPY	29 400 000	223 643,94	0,18
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.4% 20-09-49	JPY	159 400 000	1 137 297,22	0,93
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.5% 20-09-46	JPY	75 000 000	562 972,60	0,46
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.8% 20-03-47	JPY	73 250 000	587 677,67	0,48
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.4% 20-12-45	JPY	110 000 000	997 918,65	0,81
JAPAN-5 (40 YEAR ISSUE)	JPY	31 350 000	325 708,20	0,27
JAPAN5 YEAR ISSUE 0.1% 20-03-23	JPY	200 350 000	1 533 974,35	1,25
JAPA YEAR ISS 0.4% 20-09-25	JPY	165 100 000	1 285 508,76	1,05
JAPON 1.2% 20-12-34	JPY	240 250 000	2 067 354,61	1,69
JAPON 1.7% 20-03-54	JPY	59 450 000	586 403,11	0,48
JAPON 1.70% 12/32 N141	JPY	50 000	446,96	
JAPON 1.80% 03/43	JPY	97 700 000	944 326,14	0,77
JAPON 2.2% 03/20/51	JPY	53 350 000	573 708,40	0,47
TOTAL JAPON			**25 406 887,30**	**20,73**
LUXEMBOURG				
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-07-35	EUR	100 000	95 543,00	0,08
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	EUR	600 000	606 668,30	0,50
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.625% 01-02-27	EUR	146 000	152 326,26	0,12
TOTAL LUXEMBOURG			**854 537,56**	**0,70**
MEXIQUE				
ETAT DU MEXI 3.375% 23-02-31	EUR	200 000	233 409,34	0,19
MEXICAN BONOS 5.75% 05-03-26	MXN	180 500	746 388,61	0,61
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 1.125% 17-01-30	EUR	100 000	98 177,93	0,08
TOTAL MEXIQUE			**1 077 975,88**	**0,88**
NORVEGE				
NORWAY GOVERNMENT BOND 1.75% 06-09-29	NOK	1 000 000	100 726,80	0,08
TOTAL NORVEGE			**100 726,80**	**0,08**
NOUVELLE-ZELANDE				
NOUV 2.75% 15-04-37	NZD	260 000	160 006,45	0,13
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			**160 006,45**	**0,13**
PAYS-BAS				
NETHER 0 3/4 07/15/28	EUR	500 000	536 307,40	0,44
NETHER 2 3/4 01/15/47	EUR	200 000	330 600,25	0,27
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-52	EUR	50 000	45 660,50	0,04
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-07-30	EUR	100 000	100 964,00	0,08
NETH GOVE 0.5% 15-07-26	EUR	300 000	313 604,96	0,25
PAYS BAS 2.50% 15/01/2033	EUR	100 000	129 887,66	0,11
TOTAL PAYS-BAS			**1 457 024,77**	**1,19**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
POLOGNE				
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 1.0% 07-03-29	EUR	98 000	104 367,19	0,09
REPU DE POLO 2.75% 25-04-28	PLN	489 000	102 594,35	0,08
TOTAL POLOGNE			**327 068,22**	**0,26**
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	135 000	137 623,22	0,11
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.95% 15-06-29	EUR	175 000	200 232,41	0,16
TOTAL PORTUGAL			**337 855,63**	**0,27**
REPUBLIQUE DE COREE				
KOREA INTERNATIONAL BD 5.625% 03-11-25	USD	300 000	308 248,55	0,25
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			**308 248,55**	**0,25**
ROUMANIE				
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 13-07-30	EUR	1 300 000	1 227 681,53	1,01
ROUMANIE 2.875% 26-05-28	EUR	327 000	358 390,39	0,29
TOTAL ROUMANIE			**1 586 071,92**	**1,30**
ROYAUME-UNI				
ANGLETERRE 4,75%04-38	GBP	250 000	465 279,11	0,38
ANGLETERRE 4.25% 07/09/2039	GBP	150 000	269 814,84	0,22
ANGLETERRE 4.25% 07/12/55	GBP	350 000	792 478,41	0,64
ROYA DE GB ET 2.0% 07-09-25	GBP	200 000	250 859,78	0,20
ROYAUME-UNI 4.5% 07/09/34	GBP	500 000	847 283,53	0,69
ROYAUMEUNI DE GB ET DIRLANDE DU NORD 3.5% 22-01-45	GBP	475 000	837 814,30	0,68
UKT 1 3/4 09/07/37	GBP	200 000	259 691,38	0,21
UKT 2 1/4 09/07/23	GBP	500 000	616 415,11	0,51
UNITED KINGDOM 3.75% 22/07/2052	GBP	100 000	201 697,70	0,17
UNITED KINGDOM GILT 0.125% 31-01-24	GBP	500 000	589 268,64	0,48
UNITED KINGDOM GILT 0.875% 22-10-29	GBP	700 000	836 660,76	0,69
UNITED KINGDOM GILT 1.625% 22-10-71	GBP	250 000	389 902,61	0,32
UNITED KINGDOM GILT 4.25% 07-12-27	GBP	500 000	716 330,68	0,58
UNITED KINGDOM GILT 4.25% 07-12-40	GBP	150 000	272 739,24	0,22
UNITED KINGDOM GILT 4.5% 07-12-42	GBP	150 000	289 841,22	0,24
UNIT KING GIL 1.5% 22-07-26	GBP	570 000	707 092,97	0,58
TOTAL ROYAUME-UNI			**8 343 170,28**	**6,81**
SINGAPOUR				
REPU DE SING 2.375% 01-06-25	SGD	1 038 000	706 520,55	0,58
TOTAL SINGAPOUR			**706 520,55**	**0,58**
SUEDE				
KINGDOM OF SWEDEN 3.5% 30-03-39	SEK	560 000	82 765,83	0,07
TOTAL SUEDE			**82 765,83**	**0,07**
SUISSE				
SWISS 4 01/06/49	CHF	42 000	86 309,58	0,07
SWIT GOVE BON 0.5% 27-05-30	CHF	250 000	256 047,36	0,21
TOTAL SUISSE			**342 356,94**	**0,28**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**109 511 757,56**	**89,38**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**109 511 757,56**	**89,38**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D	EUR	743,8548	1 239 492,69	1,02
TOTAL FRANCE			**1 239 492,69**	**1,02**
IRLANDE				
iShares China CNY Bond UCITS ETF USD (Dist)	USD	1 796 713	8 860 645,31	7,23
TOTAL IRLANDE			**8 860 645,31**	**7,23**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**10 100 138,00**	**8,25**
TOTAL Organismes de placement collectif			**10 100 138,00**	**8,25**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AUST 10Y BOND 0322	AUD	1	56,93	
EURO BOBL 0322	EUR	-33	33 660,00	0,03
FGBL BUND 10A 0322	EUR	-21	62 160,00	0,05
FV CBOT UST 5 0322	USD	-29	-16 735,19	-0,02
MSE CANADA 10 0322	CAD	28	71 228,68	0,06
US 10YR NOTE 0322	USD	22	31 739,14	0,03
US 10Y ULT 0322	USD	-27	-67 517,81	-0,06
US TBOND 30 0322	USD	4	10 332,40	0,01
XEUR FGBX BUX 0322	EUR	-12	125 280,00	0,10
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**250 204,15**	**0,20**
TOTAL Engagements à terme fermes			**250 204,15**	**0,20**
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX EURO BUND 01/2022 PUT 172	EUR	-100	-65 500,00	-0,05
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**-65 500,00**	**-0,05**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**-65 500,00**	**-0,05**
TOTAL Instrument financier à terme			**184 704,15**	**0,15**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	65 500	65 500,00	0,05
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	-221 100,01	-221 100,01	-0,18
APPEL MARGE JP MORGA	CAD	-102 320	-71 228,68	-0,06
APPEL MARGE JP MORGA	USD	47 969,29	42 181,93	0,04
APPEL MARGE JP MORGA	AUD	339,83	217,26	
TOTAL Appel de marge			**-184 429,50**	**-0,15**
Créances			**81 715 267,73**	**66,69**
Dettes			**-81 509 254,85**	**-66,53**
Comptes financiers			**2 702 819,39**	**2,21**
Actif net			**122 521 002,48**	**100,00**

Part GROUPAMA ETAT MONDE G	**EUR**	**1 829,488000**	**10 152,85**
Part GROUPAMA ETAT MONDE MD	**EUR**	**23 453,039**	**97,51**
Part GROUPAMA ETAT MONDE M	**EUR**	**79,121000**	**140,95**
Part GROUPAMA ETAT MONDE N	**EUR**	**34,797000**	**620,71**
Part GROUPAMA ETAT MONDE I	**EUR**	**155 333,065700**	**654,24**

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ETAT MONDE G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	117 562,90	EUR	64,26	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	198 993,41	EUR	108,77	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	316 556,31	EUR	173,03	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ETAT MONDE MD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	14 306,35	EUR	0,61	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	20 638,68	EUR	0,88	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	34 945,03	EUR	1,49	EUR

7. ANNEXE(S)

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ETAT MONDE

Part O, C - Code ISIN : FR0013336161

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé.

Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB- selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. La stratégie d'investissement du fonds repose sur plusieurs axes :

- L'allocation pays et le directionnel taux : le pilotage de l'allocation pays et de la sensibilité du portefeuille permet de se positionner sur les courbes de taux des différents pays de l'univers d'investissement, à partir du scénario macroéconomique central et d'éléments de valorisation, de flux . En fonction de son anticipation sur l'évolution des taux, le gérant prend des positions soit à l'achat, soit à la vente, sur les taux et sur les spreads entre les pays.
- La sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs (Etat, agences, supranationaux…) et de titres.
- La diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux, des obligations indexées sur l'inflation, des devises et des obligations émergentes.
- La prise en compte de critères ESG.

L'univers d'investissement ESG de l'OPCVM est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le gérant a la latitude pour exposer l'OPCVM sur un panier de devises autres que l'euro. Néanmoins, le risque de change est limité à 20% de l'actif net de l'OPCVM.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 4 et 12.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place des stratégies d'arbitrages, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Autres informations : Les critères ESG contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition aux risques de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ETAT MONDE

Part R, C - Code ISIN : FR0013330255

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé.

Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB- selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. La stratégie d'investissement du fonds repose sur plusieurs axes :

- L'allocation pays et le directionnel taux : le pilotage de l'allocation pays et de la sensibilité du portefeuille permet de se positionner sur les courbes de taux des différents pays de l'univers d'investissement, à partir du scénario macroéconomique central et d'éléments de valorisation, de flux . En fonction de son anticipation sur l'évolution des taux, le gérant prend des positions soit à l'achat, soit à la vente, sur les taux et sur les spreads entre les pays.
- La sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs (Etat, agences, supranationaux…) et de titres.
- La diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux, des obligations indexées sur l'inflation, des devises et des obligations émergentes.
- La prise en compte de critères ESG.

L'univers d'investissement ESG de l'OPCVM est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le gérant a la latitude pour exposer l'OPCVM sur un panier de devises autres que l'euro. Néanmoins, le risque de change est limité à 20% de l'actif net de l'OPCVM.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 4 et 12.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place des stratégies d'arbitrages, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Autres informations : Les critères ESG contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition aux risques de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ETAT MONDE

Part I, C - Code ISIN : FR0010213421

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé.

Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB- selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. La stratégie d'investissement du fonds repose sur plusieurs axes :

- L'allocation pays et le directionnel taux : le pilotage de l'allocation pays et de la sensibilité du portefeuille permet de se positionner sur les courbes de taux des différents pays de l'univers d'investissement, à partir du scénario macroéconomique central et d'éléments de valorisation, de flux . En fonction de son anticipation sur l'évolution des taux, le gérant prend des positions soit à l'achat, soit à la vente, sur les taux et sur les spreads entre les pays.
- La sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs (Etat, agences, supranationaux…) et de titres.
- La diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux, des obligations indexées sur l'inflation, des devises et des obligations émergentes.
- La prise en compte de critères ESG.

L'univers d'investissement ESG de l'OPCVM est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le gérant a la latitude pour exposer l'OPCVM sur un panier de devises autres que l'euro. Néanmoins, le risque de change est limité à 20% de l'actif net de l'OPCVM.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 4 et 12.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place des stratégies d'arbitrages, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Autres informations : Les critères ESG contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition aux risques de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ETAT MONDE

Part M, C - Code ISIN : FR0010589374

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé.

Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB- selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. La stratégie d'investissement du fonds repose sur plusieurs axes :

- L'allocation pays et le directionnel taux : le pilotage de l'allocation pays et de la sensibilité du portefeuille permet de se positionner sur les courbes de taux des différents pays de l'univers d'investissement, à partir du scénario macroéconomique central et d'éléments de valorisation, de flux . En fonction de son anticipation sur l'évolution des taux, le gérant prend des positions soit à l'achat, soit à la vente, sur les taux et sur les spreads entre les pays.
- La sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs (Etat, agences, supranationaux…) et de titres.
- La diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux, des obligations indexées sur l'inflation, des devises et des obligations émergentes.
- La prise en compte de critères ESG.

L'univers d'investissement ESG de l'OPCVM est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le gérant a la latitude pour exposer l'OPCVM sur un panier de devises autres que l'euro. Néanmoins, le risque de change est limité à 20% de l'actif net de l'OPCVM.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 4 et 12.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place des stratégies d'arbitrages, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Autres informations : Les critères ESG contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition aux risques de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ETAT MONDE

Part N, C - Code ISIN : FR0010693119

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé.

Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB- selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. La stratégie d'investissement du fonds repose sur plusieurs axes :

- L'allocation pays et le directionnel taux : le pilotage de l'allocation pays et de la sensibilité du portefeuille permet de se positionner sur les courbes de taux des différents pays de l'univers d'investissement, à partir du scénario macroéconomique central et d'éléments de valorisation, de flux . En fonction de son anticipation sur l'évolution des taux, le gérant prend des positions soit à l'achat, soit à la vente, sur les taux et sur les spreads entre les pays.
- La sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs (Etat, agences, supranationaux…) et de titres.
- La diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux, des obligations indexées sur l'inflation, des devises et des obligations émergentes.
- La prise en compte de critères ESG.

L'univers d'investissement ESG de l'OPCVM est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le gérant a la latitude pour exposer l'OPCVM sur un panier de devises autres que l'euro. Néanmoins, le risque de change est limité à 20% de l'actif net de l'OPCVM.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 4 et 12.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place des stratégies d'arbitrages, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Autres informations : Les critères ESG contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition aux risques de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ETAT MONDE

Part G, C/D - Code ISIN : FR0010890954

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé.

Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB- selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. La stratégie d'investissement du fonds repose sur plusieurs axes :

- L'allocation pays et le directionnel taux : le pilotage de l'allocation pays et de la sensibilité du portefeuille permet de se positionner sur les courbes de taux des différents pays de l'univers d'investissement, à partir du scénario macroéconomique central et d'éléments de valorisation, de flux . En fonction de son anticipation sur l'évolution des taux, le gérant prend des positions soit à l'achat, soit à la vente, sur les taux et sur les spreads entre les pays.
- La sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs (Etat, agences, supranationaux…) et de titres.
- La diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux, des obligations indexées sur l'inflation, des devises et des obligations émergentes.
- La prise en compte de critères ESG.

L'univers d'investissement ESG de l'OPCVM est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le gérant a la latitude pour exposer l'OPCVM sur un panier de devises autres que l'euro. Néanmoins, le risque de change est limité à 20% de l'actif net de l'OPCVM.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 4 et 12.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place des stratégies d'arbitrages, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Autres informations : Les critères ESG contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition aux risques de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.